



**Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
Services des Procédures Environnementales**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Projet d'aménagement urbain de Brazza
commune de Bordeaux**

Une enquête publique est prescrite **du lundi 4 mars 2019 au mardi 2 avril 2019 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'aménagement urbain du secteur de Brazza de 53 hectares situé entre le quai de Brazza et le boulevard André Ricard sur la commune de Bordeaux. Ce projet a comme objectif de faire muter des friches économiques en un quartier urbain mixte avec la création de logements, locaux d'activités, bureaux, commerces, hôtels, équipements de loisirs et équipements publics.

Au terme de l'enquête publique, le Préfet de la Gironde décidera par arrêté d'accorder ou de refuser l'autorisation environnementale sollicitée au titre de l'article L181-1 du code de l'environnement, pour ce projet. Cette autorisation tient lieu d'autorisation du projet soumis à évaluation environnementale, d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau notamment pour l'impact du projet situé en zone inondable et de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces animales et végétales protégées et leurs habitats.

Bordeaux Métropole, se prononcera sur l'intérêt général de l'opération par une déclaration de projet (article L126-1 du code de l'environnement).

La personne responsable du projet est Bordeaux Métropole, Service du projet urbain, Direction de l'urbanisme du patrimoine et des paysages, Direction Générale Valorisation du Territoire esplanade Charles-de-Gaulle 33076 Bordeaux - dossier suivi par Mme Flore Scheurer, les informations relatives au projet peuvent lui être demandées à l'adresse mail : fscheurer@bordeaux-metropole.fr

Pendant la durée de l'enquête, **le public pourra consulter le dossier d'enquête** comprenant notamment la demande d'autorisation environnementale, une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale **à la mairie de quartier La Bastide, 38 rue de Nuits à Bordeaux**, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30, où les intéressés pourront consigner leurs observations sur un registre d'enquête mis à leur disposition.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux (fermé les mardi et jeudi après midi).

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention de la commissaire enquêtrice, Mme Christine BOUTES, par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la mairie de quartier La Bastide, 38 rue de Nuits 33100 Bordeaux.

La commissaire enquêtrice Mme Christine BOUTES, ingénieur de bureau d'étude, se tiendra à la disposition du public à la mairie de quartier La Bastide, 38 rue de Nuits à Bordeaux, pour recevoir ses observations :

- **lundi 4 mars 2019 de 9h00 à 12h00**
- **lundi 11 mars 2019 de 13h00 à 16h00**
- **Jeudi 21 mars 2019 de 13h30 à 16h30**
- **mercredi 27 mars 2019 de 9h30 à 12h30**
- **mardi 2 avril 2019 de 13h30 à 16h30**

Copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de quartier La Bastide à Bordeaux, à la Direction des Territoires et de la Mer de la Gironde, Service des Procédures Environnementales 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications%20l%C3%A9gales)

